



## **COMMUNIQUE DE PRESSE de l'ASSOCIATION TGV Grand Centre Auvergne**

**15 novembre 2012**

### **PROJET DE LIGNE LGV PARIS-ORLEANS-CLERMONT-LYON**

#### **Le consensus dégagé autour du scénario OUEST amélioré reste encore plus d'actualité**

Le 9 novembre s'est tenue à Clermont-Ferrand la première commission consultative du projet de ligne à grande vitesse Paris Orléans Clermont-Ferrand Lyon sous la présidence du Préfet de la Région Auvergne, Monsieur Eric DELZANT, coordonnateur du projet et en présence de Monsieur Thomas ALLARY, chef de projet - RFF.

Cette réunion de concertation s'est tenue au moment du démarrage des études complémentaires d'environ 18 mois que va réaliser RFF.

Les parlementaires des régions concernées, les maires, les présidents d'agglomération, les élus, les représentants des chambres de commerce et d'agriculture **et Rémy POINTEREAU, Sénateur et Président de l'Association TGV Grand Centre Auvergne** se sont largement exprimés et ont rappelé au Préfet coordonnateur :

- l'union sacrée autour de la faisabilité de ce projet vital pour le développement économique des régions du Coeur de France trop longtemps tenues à l'écart de la grande vitesse ferroviaire,
- le large consensus qui s'est fait autour du scénario OUEST amélioré permettant ainsi de mieux irriguer les départements concernés en utilisant les corridors existants (autoroute, voie ferrée et route nationale),
- leur incompréhension face aux études engagées avec le scénario Médian qui ne répond pas à la volonté de la majorité des élus mettant à l'écart Orléans, Bourges, Vierzon et Châteauroux,
- leur demande, au titre de la rentabilité du tracé, que des études complémentaires soient réalisées afin de prendre en compte le report potentiel sur la ligne POCL, de voyageurs issus du POLT (sans passer par Paris) afin d'améliorer la rentabilité du projet et le scénario OUEST,
- leur volonté que la ville de Bourges soit inscrite nommément dans l'atelier technique : Paris-Orléans-Bourges-Nevers,
- leur souhait que le Comité de Pilotage (où seules les Régions sont représentées en tant que Collectivités) ne puisse prendre de décision sans l'avis de la Commission Consultative.

**Au regard de la discussion des élus présents, on ne peut que constater que l'union sacrée reste d'actualité autour de ce projet et notamment autour du scénario OUEST amélioré.**